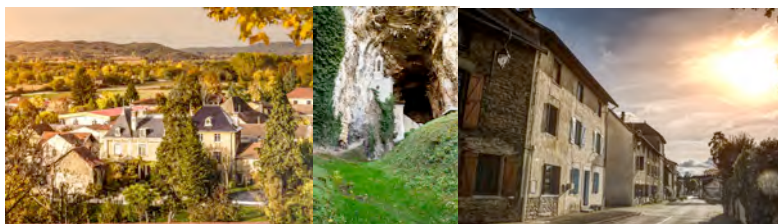




N°9 Février – Mars 2019



→LA VOIRIE

L'entreprise Signaux Girod a effectué les marquages au sol sur le parking de l'école. Ceux-ci semblent porter leurs fruits, le bus scolaire rencontre moins de difficultés pour manœuvrer lors de son arrivée.

Pour des raisons économiques, la commune s'est associée avec certaines municipalités environnantes pour divers travaux comme le fauchage ou l'entretien des couches de roulement (PATA). Une convention a été signée en fin d'année dernière avec une nouvelle entreprise qui a remis en état une première partie de la voirie du village. Une deuxième campagne aura lieu fin mars et s'attachera notamment au Chemin du Marais (La Brosse).

Le radar pédagogique de la RD 65 ne fonctionne plus pour des raisons électriques. L'entreprise Garçon devrait intervenir rapidement.

Certains lampadaires ne fonctionnent plus en raison d'ampoules grillées. Ces dernières seront changées prochainement.

Le mécanisme du lampadaire de la Rue Noire (qui avait été dégradé par arme à feu) a été remplacé par un éclairage à LED. Cette solution alternative est moins onéreuse que le remplacement complet du lampadaire (250 € au lieu de 1500 €) et offre les mêmes économies d'énergie.

→L'ENVIRONNEMENT

Les travaux de rafraîchissement de la Place du 19 mars 1962 devraient commencer fin février pour se terminer mi-mars.

→L'URBANISME

Les travaux de la mairie se poursuivent et seront définitivement terminés en mars prochain.

→ZOOM SUR...les vœux du Maire



Le 11 janvier dernier, Monsieur le Maire a accueilli les Balmolans pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce dernier a rappelé les projets engagés en 2019 et a fixé l'agenda 2020. À l'issue du discours, Jean-Pierre Berthelot a remis un prix spécial à Patrick Chollier – Maire de Hières-sur-Amby – pour l'ensemble de ses actions effectuées durant ses mandats successifs. La commission-école, elle, a remis un diplôme et des cadeaux aux nouveaux bacheliers balmolans qui ont obtenu leur examen avec mention. 230 personnes avaient répondu à l'invitation. La soirée s'est conclue par un cocktail dinatoire.

→LES GROTTES

L'entreprise « Ouest Acro » est intervenue une semaine durant pour contrôler l'état de santé des différents ouvrages de sécurisation équipant les grottes (filets et ancrages) côté porche. Les personnels présents ont également réalisé les purges bisannuelles programmées (inspection de la falaise et évacuation des blocs) ou pierres menaçant de tomber.

La société « Tout là-haut » a procédé à l'arrachage du lierre envahissant la chapelle ainsi qu'à l'élagage du frêne au pied de la montée des Grottes. Le lierre présent menaçait de « déjoindre » le mur en pierre, et masquait une partie de la construction.

À l'intérieur des Grottes, la société de maçonnerie GCSE Sud-Est est intervenue pour reconstruire une partie du cheminement conduisant à la Grande Fontaine. Faite d'acier et de béton, cette petite passerelle était irrémédiablement corrodée. GCSE a également passivé (en ôtant la rouille et la traitant) et réagré la surface inférieure du Belvédère qui s'est abîmée en raison de l'humidité ambiante.

Le personnel des grottes s'est attelé à nettoyer une partie des curiosités de nos grottes. L'éclairage entraîne la prolifération des mousses sur les roches et les concrétions. Armée de brosses et d'un nettoyeur haute pression, l'équipe a entrepris le nettoyage d'une partie de la cavité. Cette action sera renouvelée régulièrement afin de protéger ce milieu unique, mais sensible.

→L'ÉCOLE

Ce trimestre a été largement marqué par les intempéries. Deux des couvertures du préau se sont envolées, et après contrôle il s'avère que tout doit être refait pour la sécurité des enfants et du personnel de l'école. Le budget est de 13 000€ pour la réfection complète.

Un hublot s'est de nouveau fissuré en raison de brusques changements de températures et sera remplacé (500€).

Le toit de la cantine est impacté avec des fuites naissantes qu'il faut réparer pour un montant de 2500€.

Au début du mois de décembre, l'automate est de nouveau tombé en panne ce qui a nécessité une réparation de 3000€.

→ Élections municipales : plusieurs changements cette année

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars pour le premier tour et le dimanche 22 mars pour un éventuel second tour. Comme notre commune a dépassé les 1000 habitants, les règles changent. Le panachage sur les listes n'est pas possible. Si un bulletin comporte une rature, il sera considéré comme nul. Enfin, chaque votant doit se présenter avec une pièce d'identité en plus de sa carte d'électeur. Pour les 2 tours, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

→À retenir

La soirée années 80 se déroulera le 11 avril et non le 18 avril comme indiqué sur le Balmolan.

Pour l'année 2019, le comité des fêtes n'a pas reçu de subventions. La somme indiquée dans la double page « budget » du Balmolan 2020 correspond au feu d'artifice financé par la commune.

La commémoration du 19 mars 1962 se déroulera à 17h30 et non 17h00.

→L'agenda

Février

23 : Banquet annuel – Club des boules

28 : Repas ACCA

Mars

7 : Vente de boudins – Les Fontaines de la Brosse

15 : 1^{er} tour des élections municipales

15 : Vente de tartes – Club des retraités

19 : Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie à 17h30

22 : 2^e tour des élections municipales

28 : Vente de boudins – ACCA

Avril

4 : Nettoyage de Printemps

4 : Spectacle de Théâtre

4 : Chasse aux œufs à Vertrieu – Sou des écoles

11 : Soirée années 80 – Comité des fêtes

18 : Doublette à la mêlée– Club des boules

26 : Marché des terroirs – Comité des fêtes

26 : Commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation à 10h